

Info.pl@ine

ZOOM sur

N°319 – 9 juin 2010 – 4 pages

PROTEAGINEUX

Surveiller les pucerons

FEVEROLES de PRINTEMPS

Démarrer la protection fongicides

ACTUALITES CULTURES

BLE TENDRE (stade : floraison à grain formé)

✓ Cécidomyies : fin du risque à fin floraison

Globalement la diminution des vols continue, excepté sur quelques parcelles telles que celle de Marolles-sur-Seine. La météo des prochains jours n'est pas favorable aux vols des cécidomyies oranges.

➤ A surveiller dans les parcelles les plus tardives jusque fin floraison, en soirée lors de journées ensoleillées.

Rappel : traiter seulement s'il y a 10 captures par 24 heures dans les cuvettes.

✓ Pucerons

Les premiers pucerons des épis sont signalés sur feuilles (Bransles, Gironville et Guignes en Seine-et-Marne), et sur épis dans 2 situations dans les Yvelines.

Le **seuil d'intervention** est de 1 épi sur 2 touché par au moins 1 puceron jusqu'au stade grain laiteux.

➤ Pas d'intervention pour l'instant.

✓ Maladies

Les conditions sont plus humides ces derniers jours, mais à ce jour, on n'a pas enregistré 48 heures de forte hygrométrie ou de pluies consécutives. Ces conditions ne devraient pas trop favoriser les contaminations de fusarioses.

Par contre ces petites pluies sont favorables aux contaminations de septorioses avec une pression qui a tendance à augmenter.

Se reporter à l'info.pl@ine n° 318 de la semaine passée pour les produits.

➤ fin des interventions fongicides.

Un cas de rouille brune est signalé à Guignes. Normalement les protections fongicides ont dû palier ce risque.

✓ Désherbage de rattrapage sur chardons

Il est possible de lutter contre les chardons au stade fin floraison du blé (à la chute des dernières étamines) avec CHARDEX ou EFFIGO à 1,5 l/ha sauf en parcelles destinées à la production de semences.

POIS de PRINTEMPS (stade : jeunes gousses 2 cm à fin floraison)

✓ Pucerons verts

Ils évoluent mais restent très variables selon les parcelles. De moins de 5 dans le nord et le centre du département à plus de 50 pucerons par plante à Bransles. Les températures annoncées en fin de semaine leur seront moins favorables.

L'intervention est loin d'être systématique et est à décider suite à vos observations par parcelle. Secouer les plantes et compter le nombre de pucerons tombés sur une feuille de papier.

➤ **Seuil de traitement** : 30 pucerons par plante.

✓ Tordeuses

Les vols s'intensifient. Le cumul des captures (entre 3 et 16) est souvent loin d'être au seuil pour déclencher un traitement.

Rappel seuil de nuisibilité :

50 à 100 captures cumulées pour les pois destinés à l'alimentation humaine ou à la production de semences.

400 captures cumulées pour les pois destinés à l'alimentation animale.

✓ Protection fongicides

Les pois restent sains dans l'ensemble, mais les dernières pluies contribuent à augmenter la pression anthracnose, qui a fait son apparition à Bransles.

➤ Déclencher le programme fongicides quel que soit le stade du pois : chlorothalonil (750 g/ha).

Si les pois ont été protégés la semaine dernière, ne pas réintervenir.

FEVEROLES de PRINTEMPS (stade début floraison à jeunes gousses 2 cm)

✓ Maladies

Les parcelles restent globalement saines avec quasi absence d'anthracnose et de rouille, et quelques attaques de mildiou.

➤ Pour les parcelles les plus avancées (présence de gousses), et compte tenu des conditions météo prévues dans les prochains jours, une protection fongicide avec un produit tel que BANKO 500 à 1,5 - 2 l/ha peut être réalisé contre l'anthracnose. Ce traitement a une petite efficacité sur mildiou.

✓ Pucerons noirs

Les auxiliaires exercent un bon contrôle puisque les pucerons sont absents dans la majorité des cas. Une seule parcelle à Signy-Signets, dans le réseau d'observation régional dépasse le seuil de nuisibilité avec plus de 20 % de pieds colonisés.

Rappel du seuil : manchon de pucerons sur + de 10 % des pieds.

➤ KARATE XPRESS 0 0,125 l/ha. KARATE Zeon est moins performant

✓ Bruches : début du stade sensible

La majorité des parcelles va bientôt atteindre le stade **jeunes gousses à 2 cm** (50% des gousses du 1^{er} étage ont une longueur de 2 cm). Dès que ce stade est atteint et que les températures dépassent 20°C pendant 2 jours consécutifs, les bruches représentent un risque pour la qualité des grains.

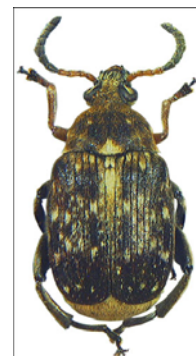
Les conditions de températures leurs sont favorables : elles se déplacent à partir de 20°C et leur activité est intense à 25°C seul le vent et les pluies limitent leur activité.

Les bruches (photo ci-contre) se nourrissent du pollen des fleurs du début à la fin floraison mais les femelles ne peuvent pondre sur des gousses qu'à partir du stade Jeunes Gousses 2 cm (JG2). Sur l'ensemble des œufs déposés sur les gousses les ¾ des larves pénétreront dans les grains et seront donc considérés comme « bruchés ».

➤ Si les jeunes gousses de 2 cm sont présentes et que les conditions météo leurs sont favorables (T° > 20 °C pendant 2 jours consécutifs et absence de pluie), ce qui ne devrait pas être le cas avec la météo annoncée dans les prochains jours. intervenir avec :

Produits : si faible risque KARATE XPRESS 0,125 kg/ha, ou si fort risque de bruches KARATE XPRESS 0,125 + TALSTAR FLO 0,125 l/ha .

Respectez la réglementation « Abeille », c'est-à-dire intervenir le soir ou le matin en l'absence de pollinisateurs



Source : Claude Schott, entomologiste

MAÏS (stade : 6 à 9 feuilles)

✓ **Ravageurs**

Aucun **puceron** observé à ce jour sur le département.

Prévoir la mise en place des trichogrammes, petites mouches qui parasitent les pontes fraîches de **pyrales**, d'ici la fin du mois. Ils doivent être mis en place au début du vol.

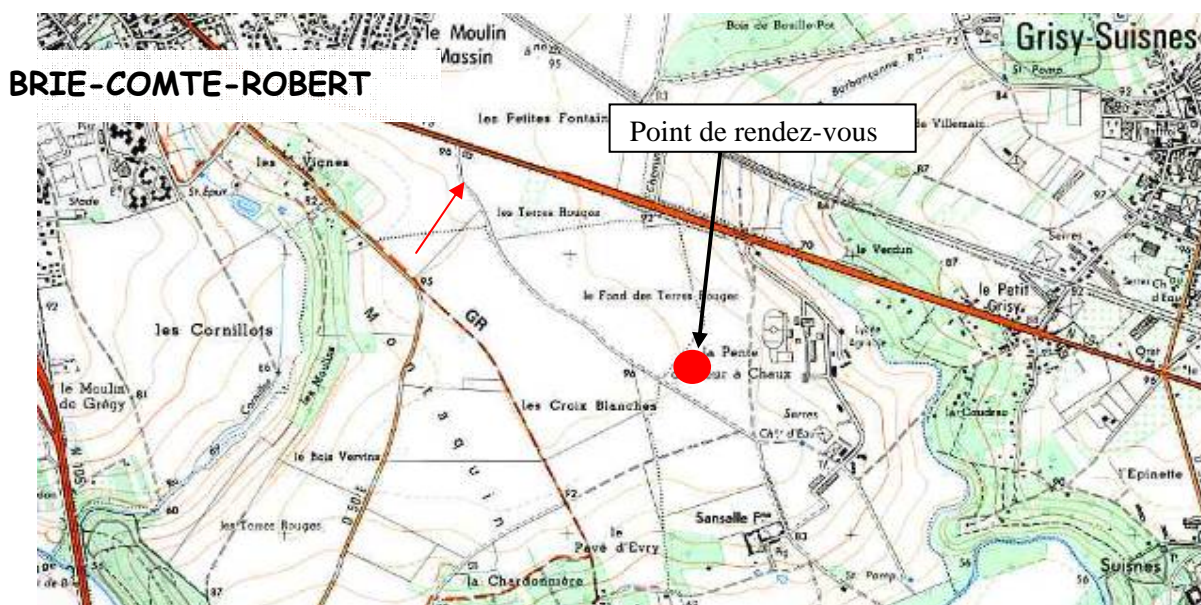
A NE PAS MANQUER

VENEZ VISITER NOS ESSAIS !

*La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne vous invite à visiter ses essais BLE
« variétés – itinéraires techniques » et à échanger sur les itinéraires intégrés*

ce vendredi après-midi

**Le VENDREDI 11 JUIN 2010 à 14 heures
au Lycée Agricole de Brie-Comte-Robert
chez M. Frédéric GRATTEPANCHE**



Liste des variétés testées :

AEROBIC, ALIXAN, ATLASS, BAROK, BERMUDE, BOISSEAU, BOREGAR, CAPHORN, GONCOURT, HYSTAR, KORELI, PREMIO, TRAPEZ et un mélange (ATLASS, CAPHORN, PREMIO, TRAPEZ).

Toutes ces variétés sont menées selon deux conduites au niveau fongicides, insecticides et régulateur :

- conduite raisonnée,
- conduite intégrée.

**LE VENDREDI 18 JUIN à 14 heures à CHATEAUBLEAU
chez M. Joël DALMARD**

AUTRES DATES A RETENIR

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne organise, deux demi-journées d'information sur l'énergiculture à destination des agriculteurs et des collectivités.

METHANISATION

Une demi-journée d'information traitera de la méthanisation à la ferme avec l'intervention de Christian Couturier (Solagro), et les témoignages de deux agriculteurs méthaniseurs.

Elle aura lieu le **lundi 14 juin 2010 de 14 h 30 à 18 h à la Maison de l'Agriculture au Mée-sur-Seine.**

PHOTOVOLTAÏQUE

Une demi-journée d'information abordera le photovoltaïque avec l'intervention d'experts, le témoignage d'agriculteurs, et un mini-salon présentant des entreprises du photovoltaïque.

Elle se déroulera le **mardi 22 juin 2010 de 14 h 30 à 18 h à la Maison de l'agriculture au Mée-sur-Seine.**

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RETRAIT du PARLAY

Parlay C, régulateur de croissance utilisable sur colza et lin oléagineux notamment, a perdu son autorisation de mise sur le marché fin mai 2010, suite à l'interdiction d'utiliser le chlorméquat chlorure sur les cultures autres que les céréales.

Les délais d'écoulement pour cette spécialité seront les suivants :

- date de fin **d'écoulement par la distribution** : 30 novembre 2010
- date de fin **d'utilisation par les agriculteurs** : 30 novembre 2011

LES BCAE POUR L'ANNEE 2010.

La circulaire BCAE (DGAL/C2010-8004) vient d'être publiée. Elle précise :

- les règles d'implantation des particularités topographiques,
- les règles d'implantation des bandes tampon en zone non vulnérable (cas des agriculteurs qui cultivent à l'extérieur du département de Seine-et-Marne),
- les changements en ce qui concerne l'identification des ovins et caprins,
- les points supplémentaires que doivent respecter les agriculteurs engagés en MAE (pratique d'utilisation de produits phytosanitaires) : contrôle du pulvérisateur, obligation de formation, élimination des EVPP par ADIVALOR et identification des PPNU dans le local phyto.

Un taux de réduction des aides a été institué, il intervient si, sur une période de trois ans, la même anomalie est constatée deux fois.

La cellule d'information est à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information nécessaire :
tél : 01 64 79 31 49, courrier électronique : agriculture77_eau@seine-et-marne.chambagri.fr.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
Toute rediffusion et reproduction interdites

